



## EDITO

### La Crise, c'est eux ! Continuons la lutte !

Le 1er Mai 2009 a été une journée historique tant en raison de l'unité des huit organisations syndicales, qu'en raison de l'ampleur de la mobilisation au travers de plus de 280 rassemblements dans toute la France.

Avec 3000 manifestants, c'est un premier mai inédit qui a été réalisé sur Dole, jamais un premier mai n'avait vu tant de monde dans la rue !

Troisième mobilisation à l'appel des huit organisations syndicales en quatre mois, ce 1<sup>er</sup> mai témoigne d'un enracinement de la mobilisation et de la détermination des salariés, demandeurs d'emploi et retraités à

exprimer leurs revendications et à obtenir des réponses. Le gouvernement et le patronat auraient tort de les traiter par le déni et le mépris, alors que la crise, le chômage, les licenciements, les suppressions d'emploi et les politiques de fragilisation des services publics les percutent de plein fouet.

C'est pourquoi les organisations syndicales appellent solennellement le gouvernement et le patronat à prendre en compte l'ampleur de ces rassemblements qui expriment inquiétude, désarroi et profond sentiment d'injustice. Sur la base de leur déclaration commune du 5 janvier, elles préciseront, dans les prochains jours, des propositions sur lesquelles elles attendent des réponses rapides du gouvernement et du patronat.

Les huit organisations syndicales appellent les salariés à faire du 26 mai 2009 une journée de mobilisations décentralisées dans des modalités diverses en fonction des réalités locales et visant à la participation du plus grand nombre.

Les syndicats appellent aussi à une grande journée de manifestations dans toute la France le samedi 13 juin 2009.



### SOMMAIRE

- Edito
- Activités du CE
- Questions réponses DP
- Actu CE
- Intéressement

## ACTIVITÉS DU CE

A venir : A la place du concours de pétanque initialement envisagé, il est prévu un concours de pêche, le 13 juin 2009, probablement à St Vit.



Casino de Salins : sortie prévue pour le 14 novembre 2009

Rappel : toute l'année vous pouvez acheter au CE des places pour la Citadelle de Besançon, Nigloland ou Europa Park.

**Permanences du CE mardi et vendredi de 11h à 12h**

---

### **Quelques questions réponses de la réunion DP du 28 avril 2009**

1. Il est demandé le détail des points retraite 2007.  
*Donné avec bulletins de paie d'avril 2009*
2. Il est demandé de s'occuper sérieusement de la hauteur des palettes de BADOIT.  
*Problème remonté à la DQSE à Paris et aux filiales concernées. En attente de réponse*
3. Serait il possible de laisser les portes de quais ouvertes.  
*La fermeture des portes de quais est une consigne donnée par la direction sanitaire et vétérinaire. Dans la mesure de possible, nous essayons de la respecter.  
Il est bien entendu qu'en cas de grosse chaleur, nous essaierons de faire des courants d'air.*
4. Encore des maxi le long du mur coupe feu.  
*Ok - Un rappel sera fait*
5. Problème de lumière allées 12 et 34.  
*Ok - Sera vu par le Service Technique*
6. Mise à jour des tableaux d'affichage de la Direction - Encore des notes signées par l'ancien D.E.  
*Si les notes signées par ancien DE sont toujours valide il convient de les laisser -  
Sera vu par le Service RH.*

Et toujours notre blog : <http://rochefortcgt.canalblog.com/>





## Actu (compte rendu réunion CE)

**CONTRATS AIDES** : A fin avril jour, 9 personnes sont formés à 35 heures/semaine et rémunéré par le pôle emploi.

Deux personnes ayant suivi cette formation ont été embauchées en CDD pour 6 mois.

Les élus CGT ont déplorés que :

- ces personnes aient signé une prime de repas de 6 €/ jour et qu'à ce jour, ils n'ont pas perçus cette prime qui doit être versée selon la direction par le pôle Emploi.
  - La direction profite de la productivité de ces personnes et ne les suit pas administrativement.
- Nous demandons une réponse rapide pour le versement de cette prime de panier et que le personnel du pôle emploi ait le double de ce qu'il signe : convention de stage, prime de repas....

Les membres CGT vont se rendre au service RH pour voir les contrats faits aux salariés de la base afin de vérifier leur teneur.

La CGT rappelle que tout salarié doit lire son contrat de travail ou sa convention de stage ou les lettres d'information de la direction avant de les signer.

Personne n'est obligé de signer le jour même, vous pouvez demander un délai de réflexion avant de signer un document de la direction.

**Versement Intéressement de 2008** : Un salarié présent toute l'année 2008 percevra entre 850 et 950 € avant le 30 juin 2009

**Médaille du Travail** : Toute personne ayant travaillé 20, 30 ou 35 ans au sein de la base ou dans une société du groupement des Mousquetaires peut demander à avoir la médaille et la prime.

**Chauffeurs** : Au nom de la rentabilisation des tournées et de la réduction des frais, les chauffeurs subissent des conditions de travail de plus en plus déplorables avec des départs en fin d'après midi au lieu de 12 heures, des détours pour livrer un autre PDV à 150 kms ...La direction s'est engagée à faire une réunion un samedi de mai avec les chauffeurs.

**Suppression de poste** : la direction n'a toujours pas communiqué les possibilités de reclassement pour le pupitreur. Nous rappelons que le budget prévoit la suppression d'une Appro, d'un pupitreur, de deux chefs d'équipe et d'un chef de quai....

**Pause au service Préparation** : la direction envisage une sonnerie pour le respect de la pause.





## Intéressement :

**Négociation du 5 mai 2009**

### Logistique Intermarché

Vu la complexité du projet d'accord d'intéressement proposé par la direction et les délais de négociations trop court, les organisations syndicales et la direction ont convenu :

- De prendre plus de temps pour négocier le futur accord d'intéressement qui sera effectif pour les trois prochaines années (2010-2011 et 2012)
- De suivre les critères proposés par la direction à chaque CCE et dans tous les CE sur 2009.

La CGT a rappelé ses préalables à la signature d'un accord d'intéressement :

- Une répartition égalitaire entre tous
- Des critères nationaux qui tiennent compte des spécificités de la logistique : frais, gel, Mg et transport avec des paliers intermédiaires à 0-25 %-50 %-75% -100 %.

La CGT a estimé que pour atteindre l'objectif du critère performance entreposage fixé par la direction pour l'ensemble des établissements pour 2009 dans le nouvel accord, il fallait supprimer 300 personnes au sein du personnel d'exploitation d'ITM Li (Prépa, chargeurs, réceptions, caristes, chef d'équipe...). Ces suppressions de postes (CDI-CDD-Intérimaires) correspondent à la présentation du budget 2009 de l'expert du CCE soit un estimatif d'environ moins 33 personnes à Reyrieux, 22 à Loriol et Narbonne et entre 10 et 15 personnes en moins à Garancières, Vimy, Mauchamps, Saint Paul, Louviers, Labuissières, Lectoure, Brignoles et Canly...

**Pour la CGT, un tel critère est inacceptable et inadmissible.**

La direction a précisé que les directions des établissements se sont engagées à tenir de tels budgets !

Il a été décidé de reconduire l'accord 2007-2008-2009 par un avenant national qui modifie uniquement l'objectif du critère : Coût au colis entreposage national soit la Masse salariale chargée + frais influençables/ volumes égal au budget et non comme le prévoyait l'accord initial à un résultat supérieur au budget.

Les trois organisations syndicales signataires ont donné leur accord de principe à la signature de cet avenant.

Une fois, l'avenant national signé prévu pour le 26 mai 2009, les organisations syndicales des bases pourront négocier un avenant pour modifier soit les objectifs de leurs critères locaux soit les critères tout en respectant les critères optionnels prévus dans l'accord 2007-2008-2009.

### **QUE CACHE LA DIRECTION ?**

La difficulté de négocier le projet d'accord d'intéressement durant cette réunion a été amplifié par l'annonce de la direction d'avancer le CCE de juillet au 18-19 juin avant la réunion du comité de Groupe sans vouloir donner les raisons ni les points forts de l'ordre du jour !

Pour la CGT, la direction a certainement une annonce grave de conséquences : Va-t-elle présenter la nouvelle cartographie ou une nouvelle organisation de la logistique avec une conséquence importante sur les effectifs ?



*Pour tout renseignement la délégation CGT : Didier Gestraud (Anais) – Philippe Margot (Levet) – Yann Guingant (Castets) – Martine Cour (Rochefort sur Nennon)*

**Le 6/5/2009**

**PLUS NOMBREUX, pour être plus forts !**